



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **ICOBA SRL (Monsieur Patrick HOGGE)** dont les bureaux se situent à 4050 Chaudfontaine, Au Long Pré 52.

Le terrain concerné est situé à 4130 Esneux, Avenue d' Esneux 170 et cadastré division 2, section C, ns°65G, 65H.

La demande vise les travaux suivants : **construction d'un ensemble de 4 halls jointifs destinés à la location**, et présente les caractéristiques suivantes :

*Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :*

- *un recul de maximum 10m du point le plus proche d'un volume principal par rapport à l'alignement est demandé ;*
  - *le volume principal doit être couvert par des toitures inclinées (pente 25° à 45° mesurée sur l'horizontale)*
- Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).*

*La demande permet les travaux suivants: la construction, la reconstruction ou la modification de la destination d'un bâtiment en atelier, entrepôt ou hall de stockage à caractère non agricole dont la superficie des planchers est supérieure à quatre cents mètres carrés, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.*

*Elle doit donc être soumise à enquête publique (article R.IV.40-1 du CoDT).*

*La demande permet les travaux suivants : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâti lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.*

*Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article R.IV.40-2 du CoDT).*

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34.**

**L'enquête publique est ouverte le 19 juin 2024 et clôturée le 03 juillet 2024.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be) ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU 2024-032 ICOBA SRL (Monsieur Patrick HOGGE).**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL, Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 03 juillet 2024 à à l'Administration communale, Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.